

**LA COLLABORATION SOCIÉTÉ D'HISTOIRE / VILLE,  
UNE COMPLICITÉ QUI REPOSE SUR TROIS PILIERS :  
RECONNAISSANCE, ALLIANCE ET FINANCES.**

(FSHQ CONGRÈS, Alma, 2-3-4 JUIN 2006)

Elle a comme mission essentielle la TRANSMISSION DES PATRIMOINES. Plus spécifiquement, elle a comme mandat de « *colliger et conserver tous les ouvrages, documents, objets, souvenirs, pouvant servir à l'histoire de la ville d'Alma et de la région du Lac-Saint-Jean; d'étudier et faire connaître et aimer notre histoire; mettre en valeur pour le bénéfice du public toutes les ressources relevant de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean* ». Ces *objets* inscrits dans les lettres patentes de la Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean (SHL) contiennent tout son plan de développement et les moyens de le réaliser.

Pour illustrer mon propos, je vais puiser dans l'histoire de la SHL quelques faits significatifs desquels je dégagerai les trois principes qui constituent à mon avis les trois piliers qui servent d'appuis et de vecteurs à la transmission de l'histoire d'une communauté régionale avec la complicité indéfectible du gouvernement municipal. Ces trois piliers constituent la base qui ont permis de réaliser son mandat. Ce sont la RECONNAISSANCE de la société d'histoire par le conseil municipal, une ALLIANCE avec la ville et les FINANCES assurées par celle-ci.<sup>1</sup>

**NOTES HISTORIQUES**

La SHL<sup>2</sup> fut fondée en 1942 par de jeunes étudiants dont Bernard Audet qui en fut le président-fondateur, afin de souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de la ville d'Alma. Avec les encouragements de Mgr Victor Tremblay, elle se proposait d'entamer la collecte de fonds d'archives, de tenir des conférences et de réaliser des excursions. Les réunions se tenaient à la maison du président où étaient conservées les archives.

Le deuxième président, le docteur J.A. Bergeron reprit en 1947 les rênes de la société laquelle, lors du décès de ce dernier en 1962, dut mettre un terme à ses activités, faute de relève. Il avait obtenu auparavant les lettres patentes en mai 1954.

Arrivent alors les fêtes du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la ville d'Alma en 1967. La SHL n'étant plus opérationnelle, un comité ad hoc fut créé pour célébrer le centenaire.

C'est sous la présidence de Paul Tremblay que la SHL reprend vie. À coup de subventions et de projets successifs, il a réussi, à compter de 1973, non seulement à sortir la société d'une longue période de dix ans d'inactivité, mais à la ressusciter. Il avait déniché un local et constitué un fonds d'archives, en glanant ici et là des documents, notamment ceux des fêtes du centenaire. Il avait également mis en place en 1975 une vaste opération appelée *RÉCUPÉRATION 75* qui permit de recueillir des centaines de documents et d'objets parmi la population.

**TO BE OR NOT TO BE**

Mais en janvier 1982, jamais la question de Hamlet, historique s'il en est une, ne s'était posée avec autant d'acuité à la société d'histoire : *to be or not to be*. En effet, après dix ans d'efforts soutenus, le moment était venu pour Paul Tremblay de passer le flambeau. Malgré un déficit de 5 000 \$, il laissait une société avec un lieu, un fonds d'archives substantiel et une collection d'objets. Cependant, si personne n'acceptait de lui succéder, les élus municipaux seraient contraints de mettre fin définitivement aux activités de la société.

Nous étions une douzaine de personnes convoquées par le président démissionnaire. On sentait la fragilité de la SHL, prise entre ÊTRE OU NE PAS ÊTRE, entre Charybde et Scylla, entre la suspension de ses activités pour un temps indéterminé ou son extinction pure et simple. Sachant que personne ne désirait prendre la relève tout en reconnaissant son importance et la nécessité de poursuivre sa mission, j'ai accepté d'en assumer la présidence. Cela allait durer dix ans.

### **DEMANDES D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE**

M. Tremblay m'avait fortement suggéré de créer un poste de secrétariat permanent. Les fonctionnaires fédéraux nous avaient prévenus que nous ne pouvions compter indéfiniment sur les programmes de subvention pour maintenir ce poste, puisqu'ils ont pour but justement d'aider les organismes à but non lucratif à assumer un jour leur propre financement.

Nous nous sommes donc tournés vers le conseil municipal d'Alma. Nous avons, par l'entremise du service des loisirs, présenté pour l'année 1983, une demande de 16 000 \$ avec un argumentaire le plus réaliste possible. Nous avons obtenu un montant de 8 000 \$. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, nous avons dû prendre un certain nombre de décisions, dont la principale fut de réduire les heures d'ouverture.

Sans nous décourager, nous préparons le budget 1984. Nous avons évalué nos besoins à 26 119 \$ dont 21 119 \$ pour l'embauche d'une personne à plein temps et 5 000 \$ pour éponger le déficit. Comment faire pour convaincre les membres du conseil de devenir le partenaire financier majeur de la société d'histoire? Décidément, il fallait changer notre stratégie, la première n'ayant pas donné les résultats escomptés.

### **LES ÉLUS MUNICIPAUX FONT LA CONNAISSANCE DE LA SHL**

Il fallait absolument trouver une stratégie pour que les membres du conseil municipal CONNAISSENT et RECONNAISSENT la société d'histoire, sa nature et son rôle. C'est la première étape.

Donc, le moment venu de présenter notre nouvelle requête, je demande à nos fonctionnaires au service des Loisirs de convaincre les membres du conseil municipal de venir visiter la société d'histoire. Ce serait pour eux la première et peut-être l'unique occasion de la connaître et de s'en faire une image afin de prendre une décision éclairée au sujet de notre demande qui représente cette fois plus de 26 000 \$. En effet, comment répondre à notre nouvelle requête en toute connaissance de cause, s'ils n'ont jamais visité la société d'histoire et n'en ont aucune idée?

Cette fois, je ne devais pas rater mon coup. Je me disais que si ma présentation n'arrivait pas à les toucher personnellement et à les convaincre d'investir dans la société d'histoire, ils n'y reviendront certainement plus. Je me devais de réussir maintenant.

Tous les élus sont donc dans le local de la SHL. Je leur présente tout le contenu de la société d'histoire, documents, journaux, photos, etc. Ils voient en quoi consiste le travail de traitement des archives par l'archiviste. Ils voient les instruments de recherche qu'il produit afin de les rendre disponibles pour la consultation. Je leur explique le rôle de la société et le potentiel de développement qu'elle représente. Je crois qu'ils ont été surpris également de l'état des lieux, exigus mais propres et ordonnés. L'un des conseillers m'avoua qu'il s'attendait à voir des piles de boîtes empoussiérées et empilées les unes sur les autres!

Ce premier contact donnait aux membres du conseil de Ville d'Alma une connaissance générale de la SHL et leur permettait d'en RECONNAÎTRE au moins l'existence ainsi que sa nature et sa mission.

Maintenant, une fois cette présentation terminée et ce premier niveau de reconnaissance atteint, je pose la question tant attendue dont la réponse sera déterminante pour la SHL. À quoi cela peut-il bien servir ?

### **LES ÉLUS MUNICIPAUX SE RECONNAISSENT**

Je leur propose le scénario suivant. Supposons que vous êtes en campagne électorale pour la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> fois. Le journaliste qui couvre la campagne veut écrire un papier sur chacun des candidats. Il se présente à la société d'histoire et demande des informations sur vous. L'archiviste lui confirme que la société peut certainement l'aider dans sa recherche.

Il faut que je vous dise que, aussitôt que j'avais été informé que le conseil acceptait mon invitation et se présenterait à la SHL, j'avais demandé à notre directrice de préparer dans le fichier des fiches pour chaque membre du conseil.

Donc, m'improvisant archiviste pour la démonstration, je m'approche du fichier et je retire quelques fiches qui portent sur un des membres du conseil. Ce sont des articles de journaux. Je prends bien le temps de lire des extraits de leur contenu. Je fais repérer l'article dans le journal et en fais la lecture.

Je vois sa réaction. C'est l'étonnement. Je perçois dans son visage une expression de satisfaction. Je fais de même avec d'autres élus. Je leur présente un album de photos sur lesquelles plusieurs figurent. Ils sont surpris, étonnés et touchés. Ils venaient de SE RECONNAÎTRE dans les archives de la société d'histoire! Ce qui n'est pas peu dire. Le premier principe-pilier, la RECONNAISSANCE, venait de s'installer. La démonstration avait porté fruit.

C'est à ce moment précis que j'ai senti que mes interlocuteurs, profondément touchés, étaient devenus soudainement réceptifs et prêts à entendre la suite de la présentation. J'ai poursuivi en plaçant la SHL en situation d'affaires. Convaincu que la SHL venait d'obtenir soudainement beaucoup de crédibilité, j'ai dit qu'elle avait besoin d'un allié puissant, fiable et compétent pour offrir également aux citoyens la possibilité de SE RECONNAÎTRE. Qu'elle

avait besoin de personnel à plein temps afin de poursuivre la collecte et le traitement de nouveaux fonds d'archives.

### **Conclusion**

Cette démonstration fut à mon avis le point de départ d'une véritable et indéfectible complicité entre la ville et la SHL qui ne s'est jamais démentie.

J'avais le sentiment que le premier et le plus important PP, SE RECONNAÎTRE venait de se mettre en place. Pilier sans lequel rien de solide et durable n'est possible. La simple reconnaissance objective de la société d'histoire, des faits historiques de sa ville et de sa région n'aurait pas suffi.

Il fallait passer à l'étape suivante, soit amener les membres du conseil municipal à SE RECONNAÎTRE dans l'histoire de leur municipalité, au point qu'ils soient touchés. Touchés au point qu'ils réalisent que la ville a une responsabilité telle qu'ils se sentiront tout naturellement enclins à devenir un partenaire majeur. En conséquence, ils seront amenés à reconnaître la nécessité de soutenir leur société d'histoire qui tient dans ses archives les documents-témoins de ceux et celles qui ont bâti leur ville, dont ceux de leur propre contribution au développement de celle-ci.

Servir des arguments aussi vrais soient-ils comme « *il faut développer le sens d'appartenance à son milieu* », « *connaître son histoire éclaire le présent et prépare l'avenir* », « *l'histoire c'est important* », etc. ne sert qu'à convaincre les convaincus, mais pas les incrédules.

Mordus comme nous le sommes tous de notre histoire régionale, nous savons combien il est difficile de faire RECONNAÎTRE notre société comme une véritable institution. Il nous arrive parfois d'entendre des préjugés : « *C'est pour les vieux . . . Ça n'intéresse pas les jeunes . . . Il faut regarder vers l'avenir et non vers le passé . . . Au mieux, c'est sympathique une société d'histoire, ça occupe quelques personnes, etc.* ». Il faut savoir les combattre. Peut-être qu'à notre insu, nous contribuons à les entretenir en adoptant un comportement de quémandeur.

### **PROPOSER UNE ALLIANCE SHL / VILLE**

Les élus viennent de vivre une expérience inoubliable. Ils ont touché du doigt les services de leur société d'histoire. Mais surtout ils sont touchés. Ils sont maintenant davantage en mesure de constater que la SHL a besoin de personnes compétentes pour poursuivre la collecte et le traitement des archives, pour développer de nouveaux services, pour réaliser toutes sortes de projets pertinents, comme des ateliers pédagogiques pour la clientèle scolaire, des journées d'animation pour la population, des excursions patrimoniales, etc.

Une ALLIANCE avec la ville renforcerait les offres de services de la SHL et lui donnerait encore plus de crédibilité. Elle permettrait même la fondation d'un musée d'histoire dont les entrées fourniraient une autre source de revenus. Seule, la SHL ne peut réaliser une telle mission et encore moins avec seulement des bénévoles. Elle a donc besoin de la ville comme partenaire. Cette ALLIANCE serait d'autant plus indiquée et pertinente que la SHL

est la gardienne des archives des citoyens de la ville, donc de l'histoire de la ville et de la région. Voilà donc un très beau projet d'entente, d'ALLIANCE entre la ville et la SHL.

Restait maintenant à en définir les termes. Dans les années 80, cette entente prévoyait une subvention d'environ 45 000 \$ de la part de la ville, en plus des frais liés au local. En retour, la société assurait tous les services à la clientèle et en rechercherait de nouveaux. De plus, elle s'engageait à trouver d'autres sources de financement. D'où la fondation d'un petit musée en 1986 qui allait assurer des revenus supplémentaires avec ses 5 à 6 000 entrées annuelles.

En somme, c'est la SHL qui reçoit de Ville d'Alma le mandat de gérer les archives et tous les services afférents à sa mission.

## **Conclusion**

Avant d'installer le deuxième pilier-principe que j'appelle ALLIANCE, il importe au plus haut point de ne pas se présenter en quémandeur. Au contraire, il faut plutôt adopter un comportement de *gens d'affaires* et amener le conseil municipal à voir une opportunité d'affaires. Il est important d'affirmer avec conviction qu'une société d'histoire est une entreprise de services au même titre que toutes les autres entreprises de services, mais que, en plus, ses services sont uniques. On devrait même l'élever au rang d'une véritable institution.

## **FINANCES<sup>3</sup> (3)**

Ce soir-là, une ALLIANCE, basée sur une relation de confiance mutuelle qui découle de la RECONNAISSANCE de la SHL et de sa crédibilité, allait prendre forme. Les élus et la SHL connaissaient déjà les termes de l'entente.

Après les formalités d'usage, le maire et ses conseillers quittent la salle, en nous laissant une très bonne impression quant à la réponse attendue.

Dans les jours qui suivent, nous apprenons que le conseil municipal nous accorde le montant exact que nous avons demandé, soit 26 119 \$, dont 21 119 \$ pour la création d'un poste de direction permanent et 5 000 \$ pour éponger le déficit.

Aujourd'hui, les termes de ce contrat dépassent de beaucoup ceux d'il y a 15 ans. D'autres responsabilités se sont ajoutées pour chacune des deux corporations. En plus du SARP (Service d'aide-conseil à la rénovation Patrimoniale), la SHL est mandatée par la ville pour gérer le parc thématique de l'Odyssée des Bâtisseurs.

La RECONNAISSANCE de la SHL par la municipalité, l'ALLIANCE qui lie les deux corporations et les FINANCES n'ont cessé de grandir depuis 1992 à un point tel que complicité et confiance réciproque n'ont cessé de se développer.

La subvention annuelle, forfaitaire et indexée n'a cessé d'augmenter. D'un budget de 45 000 \$ au début des années 90, qui représentait 100 % des revenus, la SHL est passée aujourd'hui à un budget de 700 000 \$ dont 35 % provient de la ville. Sans compter les frais d'électricité, de chauffage et d'entretien de la bâtisse assumés par la ville.

## CONCLUSION

Vous direz sans doute que ces trois piliers-principes sont l'évidence même. Cela est vrai en théorie. Mais dans la pratique, il faut en faire des réalités. Il s'agit de réunir les conditions qui vont amener tout naturellement les membres du conseil municipal à les faire siennes.

Pour cela, il importe de respecter l'ordre d'implantation des PP. L'expérience m'a démontré qu'une demande d'aide financière non basée sur une reconnaissance de premier et de deuxième niveaux de la société d'histoire a peu de chance de réussir. Souvent, on commence à l'envers i.e. qu'on commence en demandant de l'argent, des subventions, Ce qui peut fonctionner pendant un certain temps. Vous souvenez-vous des programmes de subventions créés justement pour favoriser la création d'emplois ?

Cette reconnaissance à son tour doit être basée sur une relation de confiance réciproque. En effet, le conseil municipal doit vouer une confiance totale à la société d'histoire à qui il confie un mandat très important et les moyens financiers pour s'en acquitter. De même, la SHL doit faire confiance en la fidélité des élus municipaux.

Vous aurez sans doute remarqué que les principaux services de la SHL, tels le musée d'histoire, la généalogie, le parc thématique de l'Odyssée des Bâisseurs et le SARP, sont gérés par un seul conseil d'administration. Toutes ces entités auraient pu devenir des corporations différentes, mais elles n'auraient jamais pu se développer par elles-mêmes.

Confier leur gestion à une seule corporation comporte deux avantages non négligeables. D'abord, la SHL y gagne en importance et en prestige, tandis que pour la ville, il est beaucoup plus simple et plus efficace de soutenir une seule grande corporation que d'en soutenir cinq plus petites. Imaginons les efforts immenses que le milieu devrait déployer pour faire vivre ces cinq entités si elles étaient incorporées. Chacune d'elles serait condamnée à faire sa campagne annuelle d'abonnement, ses activités de financement et autres activités. Nous savons par expérience qu'elles ne pourraient pas faire long feu.

Il est bien connu que les sociétés d'histoire ont en général beaucoup de difficulté à survivre. Malgré les demandes d'aide financière répétées auprès de leur conseil municipal, elles n'ont pas assez de soutien ou n'en ont pas du tout. Souvent, les sociétés d'histoire sont portées à bout de bras par une seule personne ou seulement quelques-unes. La SHL a vécu longtemps selon ce modèle. Si elle a connu un tel essor, c'est dû, à mon avis, à la pertinence des stratégies qu'elle a développées. Souvent et la plupart du temps, la stratégie adoptée pour faire accepter un projet est plus importante que le projet lui-même. Une mauvaise stratégie peut faire échouer un projet, si beau soit-il.

Cependant, chaque société d'histoire doit concevoir une stratégie en fonction des acteurs et de la situation propre à son milieu . Il importe également de recruter un ou plusieurs alliés qui feront le relais avec le conseil municipal.

Je pense qu'une collaboration société d'histoire/ville qui débouche sur une complicité assise sur les trois piliers-principes suivants: reconnaissance, alliance et finances est un gage de succès.

---

<sup>1</sup> J'utilise sciemment le terme *piliers* parce que non seulement font-ils images, mais surtout parce que ce sont vraiment les fondations mêmes sur lesquelles s'appuie et s'édifie une société d'histoire. Je les appelle principes-piliers (PP).

<sup>2</sup> Fondée sous le nom de la société historique d'Alma (SHA), celle-ci devient en 1985 la société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SHL). Pour plus de commodité, j'utiliserai uniquement cette dernière dénomination.

<sup>3</sup> La ville soutenait déjà financièrement la SHL, en fournissant un local chauffé et éclairé, en épongeant des déficits ou en accordant au besoin une aide financière. Mais, jusqu'en 1982, elle n'octroyait pas de budget d'opération.